



FORMATION TAXI VANNES 2010

Stage de Préparation au CCPCT

Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur TAXI

Examen du Morbihan

LIEU et DUREE du STAGE

Montcalm – 55, rue Monseigneur Tréhiou – 56000 VANNES

Agrément n°2009/56/05

Unités de valeur préparant à la phase d'admissibilité

Nationale UV1 & UV2 Départementale UV3

Du 06 avril au 17 mai 2010

Durée 203 heures – coût 1885 €uros

Unité de valeur préparant à la phase d'admission

Départementale UV4

Conduite + repérage du 27 septembre au 04 octobre 2010 (2 jours/candidat)

Durée 14 heures – coût 200 €uros

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS A LA FORMATION : FTI 56 B.P. 362 VANNES Cedex

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE TAXI

A retirer auprès de la Préfecture de VANNES :

Clôture des inscriptions Préfecture 18 mars 2010 dernier délai

Dates d'examens :

UV1 - UV2 et UV3 – le 18 mai 2010

UV4 – le 05 octobre 2010 et jours suivants



DEVIS STAGE TAXI VANNES 2010
(En cas de financement document à remettre a votre conseiller)
Agrément n°2009/56/05
Stage préparant au CCPCT
Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi

STAGIAIRE :

Nom et Prénom :

Adresse :

Tél :

Lieu du stage :

Montcalm – 55, rue Monseigneur Tréhiou – 56000 VANNES

Statut Juridique : Association loi 1901

Motif de la formation : Préparation au « CCPCT » - **Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi**

DUREE :

UV1-UV2 et UV3 : Du 06 avril au 17 mai 2010

UV4: Du 27 septembre au 04 octobre 2010 (conduite + repérage 2 jours/candidat)

DISPOSITIONS FINANCIERES :

UV1 – UV2 et UV3 203 h.....1885,00 €

UV4 : 14 h..... 200,00 €

TOTAL UV1 – UV2 – UV3 & UV4 : 217 heures.....2085 €uros

Montant :

€uros nets de taxe

Organisme exonéré de TVA - Art 293 B du CGI

Fait à Vannes, le



**PLAN DE FORMATION
VANNES 2010**

(En cas de financement document à remettre a votre conseiller)
Stage de préparation au CCPCT de taxi (Agrément n°2009/56/05)

CANDIDAT :

DUREE COURS:

UV1 – UV2 et UV3 : 203 h du 06 avril au 17 mai 2010

UV4 : 14 h du 27 septembre au 04 octobre 2010 (conduite+repérage soit 2 jours/candidat)

Siège social du centre de Formation :

FNTI 139, rue Baraban 69003 LYON

STATUT JURIDIQUE : Association loi 1901

Lieu du stage :

Montcalm – 55, rue Monseigneur Tréhiou – 56000 VANNES

Modules enseignés:

Epreuve d'admissibilité UV1/UV2 & UV3

- Réglementation générale (UV1)	35 h
- Sécurité routière (UV1)	20 h
- Gestion (UV2)	44 h
- Français (UV2)	7 h
- Anglais (option) (UV2)	4 h
- Info assurance taxi	2 h
-Réglementation locale (UV3)	14 h
- Orientation et tarification (UV3)	35 h
- Examens blancs (UV1-UV2-UV3)	42 h

Total : 203 heures

Epreuve d'admission UV4

- Conduite + Repérage	14 h
-----------------------	------

Total : 14 heures

TOTAL DES COURS: 217 heures

Le Centre :

Le candidat:



DECLARATION D'INSCRIPTION à la Formation Taxi VANNES 2010
A RETOURNER AU CENTRE DE FORMATION AU PLUS VITE : FTI 56 B.P. 362 56009 VANNES Cedex
(ATTENTION 20 stagiaires/session)

NOM/ PRENOM :

ADRESSE :

TEL :

LIEU STAGE : VANNES- mai-octobre 2010 Agrément n°2009/56/05

CONDITIONS FINANCIERES financement personnel financement organismes

Stage complet UV1-UV2-UV3 & UV4 : 217 h..... 2085 €

Je m'engage à joindre à mon inscription un chèque d'acompte d'un montant de 620 € libellé à l'ordre de FNTI ce montant sera débité dès le 1^{er} jour du stage le 06/04/2010.

* le chèque sera restitué si le stage n'est pas suivi et annulé 1 semaine avant le démarrage de la formation ou si le stage est financé en totalité par un organisme (preuves à l'appui).

* en cas d'abandon en cours de stage, la FNTI facturera au prorata.

Un contrat de formation sera délivré le 1^{er} jour de stage.

Financement Personnel

Dès le 1^{er} jour du stage, je m'engage à régler le solde des UV1-UV2 & UV3 de ma formation d'un montant de : **1265 €** Ce montant sera débité en fin de l'UV3 soit le 17/05/2010

Après admissibilité de l'examen UV1-UV2&UV3, je m'engage à régler l'UV4 de ma formation d'un montant de : **200 €** ce montant sera débité le 22/09/2010.

Financement Organismes

Montants aides : Organisme..... Montant.....€

Les inscriptions ne seront définitives qu'après réception du chèque d'acompte de 620 €.

Selon le nombre de candidats, le centre se réserve le droit d'annuler le stage, dans ce cas, une formation en accélérée pourra être envisagée, les sommes engagées seront restituées.

Les candidats seront informés de tout changement.

Fait à _____ le,

Signature (Précédée de « lu et approuvé »)